

Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine
21 juin 2018, Bordeaux

Le tourisme en Nouvelle-Aquitaine durable et solidaire : le difficile équilibre.

Juste avant la période estivale, le conseil régional a présenté son Schéma Régional du Tourisme et des Loisirs au CESER. Ce schéma élaboré en concertation avec différents partenaires (depuis mars 2017) a été construit autour de quatre grands principes : environnement et transition énergétique, compétitivité des entreprises, innovation et solidarité territoriale. Le CESER partage ces principes ; il souhaite que la promotion de la filière économique touristique s'inscrive dans un projet de société fondé sur une logique de coopération entre les sites et entre les territoires, sur une démarche respectueuse des habitants, du patrimoine et des ressources, et qu'une attention soit portée à la qualité et la pérennité des emplois du secteur.

A ce stade, le schéma ayant plus vocation à mobiliser les différents acteurs publics et privés de la filière autour d'une stratégie commune que de présenter des interventions concrètes, le CESER a identifié les conditions de réussite des défis et des chantiers à entreprendre :

- Le Conseil régional doit jouer un rôle fédérateur et coordonnateur au regard de toutes les actions des collectivités territoriales qui détiennent aussi la compétence tourisme. Ce rôle est essentiel et il sera difficile. Un cadre de référence s'impose permettant la maîtrise du développement touristique. Ce cadre de référence devrait s'appuyer sur des modalités d'actions issues des territoires, sur la base de la stratégie actualisée de chacun des douze départements ;
- il faudra trouver le nécessaire, mais difficile, équilibre entre le développement des activités touristiques et la protection des espaces fragiles particulièrement exposés, tels que le littoral et la montagne. Sans régulation des flux touristiques, comment prétendre développer un tourisme plus qualitatif et durable ?
- la question de l'emploi et en particulier de l'emploi saisonnier est déterminante. En la matière la région dispose de leviers importants (habitat-logement, orientation-formation, mobilité-transport...) qui doivent être actionnés pour sécuriser les parcours professionnels et améliorer les conditions de travail et de vie des saisonniers ;
- les TPE, très actives dans le domaine du tourisme, doivent pouvoir bénéficier des dispositifs d'aide mis en œuvre par le Conseil régional ;

**CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL**

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77

- les activités sportives, de plein air et culturelles concourent par leur diversité à l'attractivité touristique des territoires de la Nouvelle-Aquitaine. Leur valorisation et leur promotion offrent de réelles opportunités de développement (avec la perspective des Jeux Olympiques 2024 pour les activités sportives, et avec la promotion du patrimoine culturel immatériel, festivals culturels, savoir-faire et métiers traditionnels, cultures et langues régionales...);
- enfin, l'appropriation de l'offre par les néo-aquitains ne peut se résumer à l'enjeu d'en faire des « prescripteurs » : les habitant.e.s doivent être parties prenantes des choix opérés, de manière à concilier harmonieusement développement du tourisme et respect des cadres de vie et de l'accessibilité aux activités, services et équipements.

contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr

**CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL**

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77
